

DEMANDE DE TRANSCRIPTION D'ACTE DE MARIAGE

Je (Nous) soussigné(e)(s), (Prénoms NOM du/des conjoint(s) français) :

Adresse : Tél :

Courriel (**en majuscules**) :

Sollicite(ons) la transcription sur les registres de l'état civil consulaire français de l'acte de Mariage célébré le, à

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX CONJOINTS		
	ÉPOUX / ÉPOUSE (rayer la mention inutile)	ÉPOUX / ÉPOUSE (rayer la mention inutile)
NOM		
Prénom(s)		
Date de naissance		
Lieu de naissance		
Nationalité		
Adresse		
Père (Prénoms et NOM)		
Mère (Prénoms et NOM de naissance)		

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX ENFANTS EN COMMUN DU COUPLE		
PRÉNOMS ET NOM	DATE DE NAISSANCE	LIEU ET PAYS DE NAISSANCE
Premier enfant :		
Deuxième enfant :		
Troisième enfant :		
Quatrième enfant :		

Je (Nous) suis (sommes) informé(e)(s) qu'en vue de la transcription, l'officier de l'état civil s'assure de la régularité de l'acte étranger produit et de la validité du mariage au regard du droit français.

A :, **le :**

Signature manuscrite du ou des requérant(s) (telle qu'elle figure sur le document d'identité)

Avertissement :

En application de l'article 441-7 du code pénal est puni d'un an d'emprisonnement et de 15.000 € d'amende le fait :

1° d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;

2° de falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ;

3° de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45.000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui.

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Les informations figurant sur le document sont enregistrées sur un fichier informatisé. La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 donne aux intéressés le droit d'accès et de rectification pour les données les concernant sous réserve des lois et règlements en vigueur en matière d'état civil.

Documents à fournir avec ce formulaire

Les documents doivent être fournis en une seule fois : tout dossier incomplet sera retourné

- Ce formulaire, complété et signé ;
- Original de l'acte de mariage islandais, apostillé ;

Si une demande de certificat de capacité à mariage a été faite

- Copie du certificat de capacité à mariage ;
- Photocopie d'un justificatif de domicile : facture ou contrat de location de moins de 3 mois ;

Si vous n'avez pas fait de demande de certificat de capacité à mariage a été faite

Pour le(s) conjoint(s) français

- Copie intégrale originale de l'acte de naissance¹ de moins de trois mois ;
- Photocopie de la page identité du passeport français en cours de validité ;
- Ou de la carte nationale d'identité française recto-verso en cours de validité ;
- Justificatif de domicile de moins de trois mois ;

Pour le conjoint étranger (le cas échéant)

- Copie intégrale originale de l'acte de naissance apostillée ou légalisée de moins de six mois ;
- Photocopie de la page identité du passeport en cours de validité ;
- Justificatif de domicile de moins de trois mois ;

Le cas échéant

- Si vous avez des enfants en commun : **vosre livret de famille français** ;
- Certificat du contrat de mariage établi par un notaire français avant le mariage ;
- Époux divorcé(s) : justificatif du divorce (La mention de divorce sur l'acte de naissance français suffit.) ;
- Époux veuf : copie de l'acte de décès du précédent conjoint ;
- 6 coupons-réponse internationaux², **si vous résidez hors d'Islande**,
- Ou des timbres pour un envoi de 250g en Islande ;

Pour tous les actes étrangers

- Original + copie recto-verso ;
- Traduction officielle si l'acte n'est ni en français ni en anglais. Les actes en anglais sont dispensés de traduction ;
- Apostille ou légalisation³ ;

La transmission des dossiers se fait par voie postale (ou dépôt dans la boîte aux lettres de l'ambassade) à l'adresse suivante :

Ambassade de France
État civil
Tungata 22
PH 1750
121 REYKJAVIK
ISLANDE

1 Pour demander une copie intégrale d'acte de naissance français, cliquez sur le lien suivant: <https://service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F1427>.

2 Les coupons-réponse peuvent être obtenus auprès de La Poste ou sur le site de Posturinn: <https://posturinn-vefverslun.myshopify.com/en/products/alsa2021-althjodlegt-svarmerki-2021>, vous pourrez alors les faire envoyer à l'adresse de l'ambassade en indiquant le nom d'un des époux dans le destinataire.

3 Les actes islandais doivent être apostillés par le Ministère des Affaires étrangères islandais : <https://island.is/en/apostille-eng> ; Pour les autres pays cliquez sur le lien suivant: <https://diplomatie.gouv.fr/fr/services-aux-francais/legalisation-1499/article/mes-documents-relevant-ils-de-la-legalisation-de-l-apostille-ou-d-une-dispense>.